

LE REVEST LES EAUX

Un village ... Une identité

Un an déjà :

“Nous pouvons maintenant envisager l’avenir plus sereinement”

Sécurité :

“Donnons nous les moyens de nos ambitions”

EDITORIAL

Un an déjà !



Le premier anniversaire d'un mandat municipal est traditionnellement synonyme de bilan d'activité. C'est aussi l'occasion d'apprécier l'efficacité et les capacités de chacun à assurer ses responsabilités.

Ma première satisfaction de Maire est d'avoir réussi à constituer une équipe de femmes et d'hommes véritablement soudée, prête à affronter toutes les difficultés rencontrées.

Les premiers mois de mon mandat ont été employés à définir les priorités de notre action. Ce n'était pas facile car il a fallu concilier à la fois les impératifs de gestion, d'équilibre budgétaire et de maîtrise de la fiscalité tout en nous efforçant de répondre aux attentes légitimes des Revestois.

Mais le dynamisme d'une commune ne se mesure pas seulement à son activité économique. La vie sociale, culturelle, sportive et associative sont aussi des indicateurs de la vitalité de notre village. Et en ce domaine, comme pour l'environnement, nous nous efforçons de donner le meilleur de nous mêmes.

Ce qui m'importe enfin c'est que les Revestoises et les Revestois qui nous ont fait confiance sachent que nous sommes déterminés à mettre en œuvre le projet municipal pour lequel ils nous ont élus. Ce projet, c'est celui d'une très grande majorité de Revestois envers qui nous avons un devoir de résultat.

Ce devoir, c'est le moteur de notre action et nous sommes résolus à aller de l'avant.

Ange MUSSO

ADRESSES UTILES

Mairie du Revest les Eaux	04.94.98.19.90
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h15	
Office du Tourisme	04.94.98.94.78
Du mardi au samedi de 14h à 18h	
La Poste	04.94.98.90.43
Maison des Comoni	04.94.90.91.92
Tous les après-midi de 14h à 18h sauf le lundi	
Bibliothèque Municipale	04.94.98.19.93
Le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h le mercredi de 10h à 12h	
Musée d'art sacré	04.94.98.12.10

LE REVEST LES EAUX

Un village ... Une identité

MAGAZINE D'INFORMATION

Edité par la Mairie du Revest

Directeur de la Publication

Ange Musso, Maire du Revest

Comité de Rédaction

Guy Bénéfice, Michel Gérodez,
Richard N'Guyen Van Nuoï,
Jacques Rouvière, Dominique Ospizi,
Françoise Pignerol, Nicole Le Tiec,
Mireille Caujolle.

Conception - Maquette

Mairie du Revest
Sandrine Santucci

Photo de Couverture

Foire aux plants

Impression

Espace Numérique
Tél : 04.94.14.17.90

Distribution

La Poste

Chiffre de tirage

1 600

ISSN en cours

E-mail :

Commune-De-Le-Revest.les.Eaux
@wanadoo.fr

NOUS POUVONS MAINTENANT ENVISAGER L'AVENIR PLUS SEREINEMENT



Il y a un an environ, les Revestoises et les Revestois choisissaient une nouvelle équipe pour présider aux destinées de la commune. Douze mois, c'est à la fois long et court. Long par rapport aux attentes légitimes de la population et aux espoirs suscités ; court par rapport à la situation dans laquelle se trouvait notre commune et pour apprécier le travail accompli. Il faudra quelques mois encore, voire quelques années pour juger véritablement de l'action de la nouvelle municipalité. Mais selon la tradition, un anniversaire reste l'occasion de dresser un premier bilan de l'action menée. Alors, un an après son élection, Ange Musso explique le sens de son action et s'efforce de répondre aux principales préoccupations des Revestois.

Revest Magazine. - Que dire aux Revestois qui s'impatientent et qui souhaitent que les choses aillent plus vite ?

Ange Musso.- Ne remuons pas le coudeau dans la plaie. Rappelons simplement qu'il y a un an nous étions, financièrement, dans une situation difficile, en tout cas délicate. Nous avons dû prendre des mesures d'autant plus courageuses qu'elles étaient impopulaires comme, par exemple, celles de mettre en place une stratégie financière à long terme -5 ans- pour ramener notre dette à un niveau acceptable tout en dégagant

des économies suffisantes à notre développement.

En quelques mois, nous avons trouvé la rigueur de gestion nécessaire pour nous remettre sur la bonne voie et, en mars dernier, nous avons voté notre premier budget ce qui nous permet, maintenant, de travailler en année pleine.

Nous n'avons évidemment pas la prétention de tout régler en un an. Mais nous avons déjà la satisfaction, grâce à notre capacité de gestion, d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et de clarté. Il faut du temps car beaucoup reste à faire mais il fallait d'abord maîtriser nos dépenses et réduire notre dette avant de passer à

autres choses ; la vitalité d'une commune dépend de sa santé financière.

RM : La durée des procédures explique-t-elle le décalage entre la prise de décision et la concrétisation de certains dossiers ?

AM : Je comprends les impatiences mais il faut savoir que lorsqu'on gère de l'argent public ça ne va pas toujours aussi vite qu'on le voudrait. Il y a en effet des délais incompressibles imposés par la réglementation, notamment en matière de marchés publics : 52 jours pour un

appel d'offres européen sans compter, parfois, les marchés déclarés infructueux et pour lesquels une nouvelle procédure doit être engagée.

Mais il y a aussi la complexité ou l'importance de certains dossiers qui nécessitent des études préalables, des enquêtes et une concertation avec la population. La précipitation n'est jamais une bonne solution, notre commune ne le sait que trop mais il serait faux de croire que rien n'avance.

RM : *Nous avons remarqué, depuis plusieurs mois déjà, que la municipalité avait fait de gros efforts d'embellissement du village et de ses abords. Avez-vous l'intention de poursuivre cette action sur toute l'année ?*

AM : Oui, c'est notre souhait, pas seulement pour donner une image positive de notre village à tous ceux qui font l'effort de monter jusqu'à lui, mais surtout pour nous qui vivons en symbiose avec lui. Ce n'est pas une priorité mais il est essentiel, dans un environnement que nous nous sommes engagés à protéger, de faire les efforts nécessaires pour embellir une place, un pont, une rue avec finalement peu de moyens.

Ainsi, au hameau de Dardennes, nous avons installé des jardinières sur le pont, près du lavoir et envisageons d'étendre l'embellissement du quartier jusqu'au boulo-drome. Dans le même temps nous avons lancé l'étude de rénovation de la place Meiffret et de la place de la Libération où, dans quelques mois débiteront les travaux de construction de la nouvelle poste.

Au vu des esquisses je peux déjà vous dire que le résultat d'ensemble vous surprendra, à la fois par sa beauté et sa simplicité.

RM : *Qu'en est-il du site de la Ripelle et de son devenir ?*

AM : Considérant qu'en l'état de l'instruction aucun des moyens invoqués n'est de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée ; que par suite, les conclusions de la SARL Société foncière varoise aux fins de suspension de la décision du

Maire du Revest les Eaux en date du 9 novembre 2001 doivent être rejetées. C'est en ces termes que le tribunal administratif de Nice a rejeté la requête des bétonneurs donnant ainsi raison à la municipalité du Revest, dans sa décision de supprimer la ZAC de la Ripelle. Cela étant, il nous reste beaucoup à faire. D'abord se porter acquéreur des terrains pour y créer autre chose que des lotissements et surtout assurer la protection naturelle de ce site tout en réservant aux amoureux de la nature, aux promeneurs et aux chasseurs des espaces privilégiés. De son côté, TPM (Toulon-Provence-Méditerranée), qui a reconnu le site de la Ripelle comme un site naturel d'intérêt remarquable, travaille à l'acquisition de 80 hectares situés sur les communes du Revest et de la Valette.

RM : *La carte scolaire ayant été modifiée par le rectorat, les enfants du Revest sortant de CM2 iront au collège Alphonse Daudet de la Valette. Quels moyens de transport comptez-vous mettre en oeuvre pour la rentrée ?*

AM : Comme je m'y étais engagé, avec l'aide efficace de Christiane Hummel et le soutien d'Hubert Falco, Toulon-Provence-Méditerranée met à disposition des élèves du Revest un moyen de transport en commun entre notre commune et le collège Alphonse Daudet dès la rentrée de septembre.

Quant au tarif de transport, il sera identique à celui qui assure la liaison Le Revest / George Sand car j'ai refusé toute augmentation liée à la création de cette ligne.

RM : *Et en ce qui concerne les liaisons entre le Revest et la Valette ?*

AM : Le problème du transport scolaire entre le Revest et Daudet étant résolu, j'ai souhaité apporter un service supplémentaire à nos concitoyens avec la création de la ligne 55 qui reliera le Revest-La Valette- le lycée du Coudon et l'université de Toulon et du Var, service qui était réclamé sans succès depuis de nombreuses années par tous les Revestois. C'est pour moi une grande satisfaction d'avoir pu faire aboutir ce dossier en si peu de temps pour le bénéfice du plus grand nombre dès septembre 2002.

En douze mois, nous avons déjà un bon bilan. Les dossiers les plus importants ont abouti ou sont sur le point d'aboutir. Pour mémoire, je citerai simplement: suppression de la ZAC de la Ripelle, embellissement de la commune, création d'une poste avec distributeur de billets, création de la ligne n°55 de transport en commun, modification du Plan Local d'Urbanisme...

Ce qu'il faut maintenant, comme je ne suis ni magicien ni adepte des tours de passe-passe, c'est du temps, simplement un peu plus de temps !

Naissance du Comité officiel des fêtes

L'ancien Comité officiel des fêtes n'ayant pas souhaité continuer ses activités, un nouveau Comité vient de voir le jour grâce à la ténacité de quelques-uns dont Jean Paul Barré, conseiller municipal, qui en assure la présidence.

La nouvelle équipe composée de Bruno Chesnaud (vice président), Claude Graziani (trésorier), Robert Borsotti, Fabienne Sauvare et Sandrine Santucci, assure, dans un premier temps, la continuité des manifestations traditionnelles tout en réfléchissant à bien d'autres manifestations qui devraient nous réunir.

En effet, indépendamment des rendez-vous estivaux comme la fête patronale du village, la fête de la musique ou les réjouissan-

ces habituelles de la fête nationale, la nouvelle équipe souhaite développer nombre d'animations populaires, y compris l'élection de Miss Revest et de rendre hommage à quelques grands artistes disparus comme Edith Piaf par exemple que vous avez pu écouter le 9 juin, Bécaud et Brel qui vont suivre.

Le Comité officiel des fêtes souhaite le soutien du plus grand nombre possible de Revestoises et Revestois et fait appel à toutes les bonnes volontés. Il est facile d'adhérer et de participer, pour la modique somme de 5€.

Comité officiel des fêtes (COF), Mairie du Revest : 04.94.98.19.90.

Michel GERODEZ, délégué à la sécurité :

“NOUS AVONS MAINTENANT LES MOYENS D’ASSURER EFFICACEMENT NOS MISSIONS”

Depuis quelques mois déjà la municipalité du Revest dispose d'un troisième garde (cf encadré ci contre) ce qui va lui permettre, en matière de prévention et de circulation, de mettre en place le meilleur dispositif possible pour répondre aux principales préoccupations des habitants de la commune. A cet égard, Michel Gérodez, conseiller municipal, délégué à la sécurité, a bien voulu répondre à nos questions.

Revest Magazine : La sécurité, même si elle est actuellement d'actualité, ne pose pas de problèmes particuliers dans un village comme le nôtre qui regarde paisiblement couler le "Béal" (quand il y a de l'eau). Néanmoins, la prévention demeure une de vos préoccupations. Comment les choses se mettent-elles en place ?

Michel Gérodez : On ne plaisante pas avec la sécurité et nos concitoyens, au cours de nos réunions de quartier, n'ont pas caché qu'ils appréciaient que nous ayons renforcé notre équipe de Police Municipale d'un garde supplémentaire. Il y a un an, en effet, nous étions relativement dépourvus de moyens en personnel pour travailler avec efficacité. Depuis, nous avons remplacé Jean Pierre Le Bour, parti à la retraite en septembre 2001, par Pierre Lacome qui a pris ses fonctions en avril dernier. Maintenant que nous sommes dotés d'une équipe augmentée et compétente, nous mettons en place un plan d'action pour assurer, sur le terrain, une présence de tous les instants et effectuer, ainsi, un nombre plus important de missions de surveillance et de rondes afin de dissuader les actes de malveillance plutôt que de les constater.

RM : *Vous avez le personnel, c'est bien ! Mais quels sont les moyens mis à sa disposition pour qu'il puisse assurer ses missions avec la plus grande efficacité possible ?*

MG : Il serait inconcevable de ne pas se donner les moyens d'assurer nos missions de service public. Aussi, à nos moyens antérieurs vient s'ajouter la moto ce qui va nous permettre de couvrir beaucoup plus de terrain et d'assurer une présence encore plus forte qu'auparavant. Aux rondes pédestres et motorisées il convient d'ajouter l'informatique, un moyen efficace et rapide de régler bien des problèmes d'intendance et de libérer des énergies pour d'autres tâches.

RM : *Sur la commune du Revest, la circulation n'est pas un problème de tous les instants, néanmoins le stationnement anarchique de quelques-uns pose problème. Quelle solution proposez vous ?*

Stationnement : la loi sera appliquée

MG : D'abord, prendre les arrêtés municipaux qui donnent à notre police le droit de verbaliser. Notre intention n'est pas de réprimer à tout va mais vous conviendrez que c'est une arme efficace de notre arsenal pour faire respecter la loi, et nous n'hésiterons pas à nous en servir, surtout quand certaines entraves à la circulation, à Dardennes par exemple, mettent en danger la vie d'autrui. Dans le même temps nous étudions l'aménagement de nouvelles places de parking (boulevard Estienne d'Orves ou avenue des Poilus par exemple) afin d'offrir aux habitants et visiteurs du village une facilité de stationnement encore plus grande.



Pierre LACOME,
nouveau gardien principal
de Police municipale

Pierre Lacome est né le 15 juin 1963 à Pau. En 1997, après des études de gestion qui aurait pu le conduire à une carrière d'hôtelier restaurateur, il choisit la police municipale et la ville de Toulon. Stagiaire en 1997, titulaire en 1998, il est nommé gardien principal de police municipale en 2000 à la Mairie de Toulon, où il y restera jusqu'en avril 2002, date à laquelle il a pris ses nouvelles fonctions à la Mairie du Revest.

Entre temps il a acquis, au cours de différentes formations, les compétences techniques nécessaires pour lutter avec efficacité contre les bruits de voisinage et les nuisances sonores, d'abord à Paris au Centre d'information et de documentation sur le bruit, puis à l'association Acoustique Méditerranée, compétences qui lui donnent autorité pour le constat des infractions à la législation sur le bruit. Dans le même temps, il a effectué un stage de capteur canin qui lui confère une autre spécialité en matière de lutte contre les animaux dangereux.

Bienvenue et bon courage à Pierre Lacome, associé à Anne Marie Verdeille et à Jean-Pierre Cavallaro qui composent la nouvelle équipe de police municipale du Revest.

LE REVEST A FÊTÉ LA BOURGOGNE



Claude Demai maître de cérémonie, officiant en présence du maire Ange Musso, du sénateur-maire Hubert Falco, du député du Var Jean-Pierre Giran, de Christiane Hummel, maire de la Valette et de François Trucy, sénateur.



Un monde fou...



L'éloge du vin...



... estimé à ...



... et des cassis bourguignons....



...plusieurs milliers de personnes.

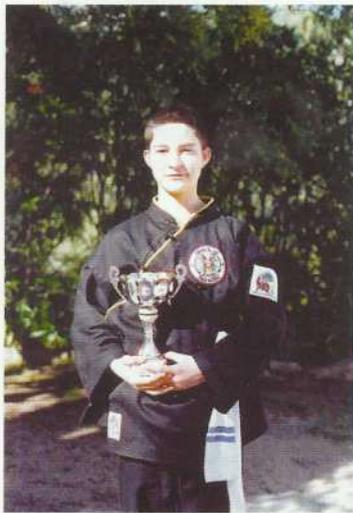


... mais aussi de la confiture de figue de Solliès Pont



Sans commentaires !

UN REVESTOIS champion de France de Qwan Ki Do



Roman Kermarec, 14 ans, a été sacré champion de France de Qwan ki do samedi 5 mai 2002 à Romillé près de Rennes.

Elève de maître Tong - qui s'est illustré, entre autres, au Revest lors de la fête du Têt - Roman est membre du Centre d'arts martiaux de Toulon depuis l'âge de 7 ans. Champion régional PACA de 1996 à 2001, vice-champion de France en 1998, champion de France (technique) cette année, Roman a franchi tous les échelons jusqu'au sommet grâce à son dynamisme, sa ténacité et son organisation.

Bravo et toutes nos félicitations pour cette performance qui nous réjouit.

VÉTÉRINAIRES POUR TOUS

Lancée dans le Var en 1994, l'Association *Vétérinaires pour tous* est désormais présente dans 23 départements. Elle soigne à des tarifs accessibles les animaux de compagnie des personnes les plus démunies - des critères stricts de prise en charge sont établis avec les services sociaux- et stérilise les chats errants. Dans le Var, plus de 80% des vétérinaires adhèrent à l'association qui espère obtenir au niveau national une reconnaissance d'utilité publique.

VPT-le Galaxie B-504 avenue de Lattre de Tassigny-83000 Toulon.
Tél : 04.94.41.24.12.

LE VAR FACILE

Pour découvrir le Var pratique et fabriquer des séjours à la carte, les touristes et les Varois disposent d'un outil : " Le petit futé ". L'édition 2002, troisième consacrée au département, est parue, avec les rubriques habituelles comme " se détendre ", " agenda " ou encore " emplettes ".

UN CONFRERE EST NE

Le premier numéro de " Presse Papier " réalisé par les étudiants en journalisme de l'université de la Garde est paru. Bienvenue et longue vie à ce magazine d'informations régionales.

Henri Couilliot, un conseiller régional à votre service



Henri Couilliot, conseiller régional depuis 1998, siège à la commission permanente du Conseil régional PACA. Il est membre des commissions Environnement, Culture, Jeunesse, Sport et Emploi. A ce titre, il assure de nombreuses permanences et reçoit tous les premiers lundis de chaque mois à l'antenne de Toulon et sur rendez-vous. Depuis janvier 2001, il a reçu plus de 250 personnes sollicitant une aide régionale adaptée à chacun de leurs projets.

Pour tous renseignements : M. Henri Couilliot, Le Concorde, 280, avenue du Maréchal Foch, 83000 Toulon.
Tél : 04.94.92.46.00.

La Casa d'Italia au Revest

La casa d'Italia (Mission catholique Italienne) déménage. A partir du mois de juin, Mme Marie Insalaco Manta agent consulaire d'Italie qui officiait 391 avenue des routes à Toulon, tiendra une permanence régulière à la mairie du Revest les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30. Mme Insalaco Manta se tient à la disposition de tous les Italiens du Var pour leur faciliter toutes demandes de documents (bilingues) passeport, actes de naissance, vote par procuration, affaires de police, état civil, certificats de vie, etc, etc...

Tel : 06.83.61.93.96

Les enfants et le goût de lire

D'un côté des retraités bénévoles, de l'autre des équipes pédagogiques. Leur point commun : la volonté de donner aux enfants le goût de lire. Et pour cela, on n'a rien trouvé de mieux que de raconter des histoires. Ce que font les premiers dans l'école, hors temps scolaire bien entendu. Dans le Var, le dispositif mis en place touche chaque semaine plus de 700 enfants, grâce à 128 retraités qui interviennent dans 33 écoles.

Renseignements : Fédération des œuvres laïques, tél : 04.94.24.72.72

NECROLOGIE

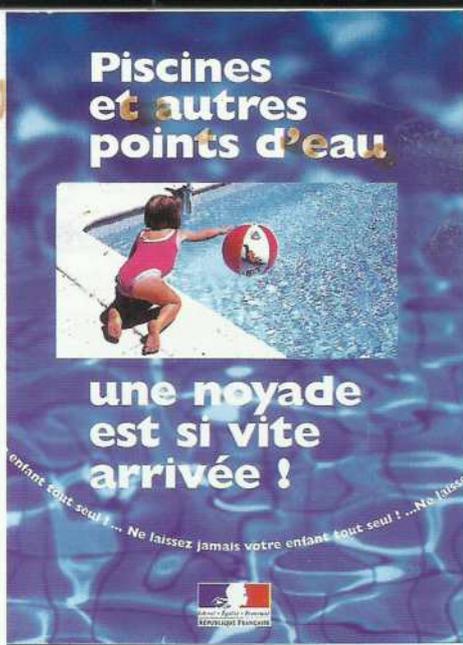
Titi, Antoine et Charly

Ils nous ont quittés sans bruit, paisiblement, comme ils ont vécu. On se souviendra d'eux comme des hommes bons, généreux, toujours prêts à rendre service à toutes et à tous, sans jamais rien demander en retour.

Tous trois sont des personnalités qui ont marqué la vie de notre village. Ils sont partis trop tôt mais nous ne les avons pas oubliés pour autant. Ils sont vivants dans notre mémoire et dans nos cœurs.

Nous nous associons à la peine de leurs proches et rendons hommage à leur mémoire.





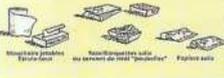
Journées du Patrimoine 22-23 septembre

Les journées du Patrimoine, qui avaient été annulées en septembre 2001 sur tout le territoire national, se tiendront les 22 et 23 septembre. Au programme, visite gratuite du village, du cabinet des monnaies, du musée d'art sacré et de la Tour (avec animation musicale). Parallèlement, se tiendra le Forum des associations lesquelles, comme d'habitude, présenteront leurs propres activités. La nouvelle association, fondée pour la promotion des arts sacrés par plusieurs ordres religieux, dont les Coptes sera également présente.

A l'occasion de ces journées du patrimoine le département propose quatre nouveaux circuits de découverte du territoire varois et notre commune, cette année, fait partie des circuits proposés. Enfin, salle Pétrarques sera projeté un film retraçant l'histoire du Las et de la résurgence du Ragas.

Renseignements : 04.94.90.91.92.

N'oubliez pas !

Dans votre poubelle Beige	Dans votre poubelle Bleue			
 LES DECHETS MENAGERS 	 CARTONS / PAPIERS 			
PLASTIQUES 				
Le Verre reste en apport volontaire dans les colonnes prévues à cet effet. 				
JOURS DE SORTIE DE VOTRE POUBELLE				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
DÉCHETS VÉGÉTAUX				

DIVERS

NOS ADOS ET LA CONTRACEPTION

Parents, dialoguez avec vos enfants !

La loi VEIL aura bientôt 30 ans, pourtant, la France conserve un taux d'IVG important. Plus grave encore, le nombre de grossesses non désirées et d'IVG chez les adolescentes reste trop élevé !

Notre société donne l'impression que l'on parle de tout partout ... en réalité, il y a toujours les mêmes blocages, les jeunes n'osent pas parler à leurs parents, les filles cherchent des "recettes" anticonceptionnelles là où elles le peuvent, ou, moindre mal, sont trop souvent "obligées" de cacher leur pilule.

Inutile de rappeler ici la détresse psychologique de l'adolescente qui se découvre enceinte ... Encore plus inutile de redire le traumatisme que sera pour elle l'IVG qu'elle "choisira" finalement une fois sur deux !

ALORS, SOYONS CONCRETS : pour être "tranquille", c'est préservatif + pilule !!

Le préservatif est obligatoire : il protège du SIDA et des maladies sexuellement transmissibles. Mais il n'est absolument pas une protection 100% efficace contre la grossesse (il peut craquer, se déplacer, ne pas être mis correctement ...).

La "pilule" est tout aussi obligatoire : c'est le meilleur moyen de contraception pour une adolescente :

- protection maximale ;
- ne gêne pas la spontanéité de l'acte sexuel (prise dissociée de ce dernier).

La "pilule du lendemain" (Norlévo ou autre) : elle permet de "rattraper" les oublis de préservatif ou de pilule classique. Elle est délivrée gratuitement et anonymement en pharmacie. Attention : doit être prise au plus tard 72 heures après le rapport non ou mal protégé.

Enfin, n'oubliez pas d'aller consulter un médecin (généraliste ou gynécologue). Il vous expliquera tout ... et ne vous "mangera" pas !

Pour conclure : j'ai beaucoup parlé aux jeunes filles. Mais les garçons doivent se responsabiliser : la contraception, c'est aussi leur affaire ! Une fois la grossesse établie, ils n'auront bien souvent plus rien à dire, ne seront pas associés à la décision de poursuivre ou non cette grossesse ... et pourront se retrouver pères sans l'avoir réellement voulu !!

Une adresse : **Planning familial : 17, Rue Peirese, Toulon 04 94 89 70 00.**

Un site Internet dédié aux adolescents : pila-do.com.

CULTURE

THEATRE : Ciao Goldoni

Le 21 juillet, à la Tour, le Théâtre septentrion-Théâtre des cinq jardins présente "Ciao Goldoni" d'après l'oeuvre de Carlo Goldoni. Il s'agit d'un spectacle dans lequel se trouvent mêlés les rustres, Barouf à Chioggia, les cuisinières, etc...., autant de pièces qu'en 1750, à Venise, Goldoni s'était engagé à fournir au théâtre St-Ange. En tout, seize comédies. Ce théâtre comique porte à la scène la vie quotidienne du théâtre, ses difficultés mais aussi et surtout ses joies.

Ciao Goldoni, la Tour du Revest, 21 juillet vers 21 heures, Tél 04.94.90.91.92

MUSIQUE : Le Bromley Chamber Orchestra de Londres au Revest

Le 1er août, sur la Commune du Revest, le Bromley Youth Chamber Orchestra, premier prix international des jeunes orchestres, tiendra une session exceptionnelle. Cet ensemble britannique, se compose de 80 musiciens.

Les Estivales

Les "Estivales", organisées chaque été par Var Matin, se tiendront sur la commune du Revest le 23 juillet prochain.

Le musée des Arts décoratifs du Louvre, Paris, vient d'acheter la porcelaine ci-dessous qui consacre l'oeuvre de notre ami Wayne Fischer, artiste américano-revestois, sculpteur, peintre et potier qui traite et maîtrise en modelleur expérimenté la dureté de cette matière délicatement sensuelles.

